

## LISTE DU CANADA

Numéro	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
	-Autres:		
9608.91.00	—Plumes à écrire et becs pour plumes .....	8%	C
9608.99.00	—Autres .....	10.9%	C
96.09	Crayons (autres que les crayons du n° 96.08), mines, pastels, fusains, craies à écrire ou à dessiner et craies de tailleurs.		
9609.10.00	—Crayons à gaine .....	11.3%	C
9609.20.00	—Mines pour crayons ou porte-mine .....	9.2%	C
9609.90.00	—Autres .....	11.3%	C
9610.00.00	Ardoises et tableaux pour l'écriture ou le dessin, même encadrés. ....	6.8%	C
9611.00.00	Dateurs, cachets, numéroteurs, timbres et articles similaires (y compris les appareils pour l'impression d'étiquettes), à main; composteurs et imprimeries comportant des composteurs, à main. ....	10.2%	C
96.12	Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs similaires, encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches; tampons encreurs même imprégnés, avec ou sans boîte.		
9612.10	—Rubans encreurs		
9612.10.10	---Contenant des fibres synthétiques ou artificielles .....	25%	C
9612.10.90	---Autres .....	13.6%	C
9612.20.00	—Tampons encreurs .....	13.6%	C
96.13	Briquets et allumeurs (à l'exclusion des allumeurs du n° 36.03), même mécaniques ou électriques, et leurs parties autres que les pierres et les mèches.		
9613.10.00	—Briquets de poche, à gaz, non rechargeables .....	10.2%	C
9613.20.00	—Briquets de poche, à gaz, rechargeables .....	14.3%	C